



Ville de Bandol

APPEL A CANDIDATURES

MARCHE NOCTURNE 2026

Appel à candidatures (article L. 2122-1-1 du cg3p) pour l'exploitation de stands de vente au détail d'objets ou de produits de fabrication artisanale ou manufacturée dans le cadre du :

- MARCHE NOCTURNE 2026 -

Durant la période estivale, et plus précisément du 29 juin au 06 septembre 2026, la ville de Bandol souhaite organiser un marché nocturne sur le port (quai Charles de Gaulle).

La commune souhaite installer un maximum de 36 stands qui seront positionnés le long du quai, de l'embarcadère au carrousel.

Les redevances dues pour la participation à ce marché, sur l'intégralité des dates mentionnées ci-dessus, sont forfaitaires et fixées selon les catégories d'exposants, soit :

- Artisans exposants : 2 861 € pour la durée de la manifestation / 4 ml
- Artisans créateurs : 1 925 € pour la durée de la manifestation / 4 ml
- Artisanal peintre / magicien / créateur sur place : 749 € la durée de la manifestation / 4 ml

Les personnes intéressées sont invitées à télécharger le dossier de candidature disponible sur le site de la ville de Bandol – rubrique Mairie – Commande Publique – Occupation du domaine public.

Les candidatures sont à renvoyer au plus tard le **vendredi 20 février 2026 à 12H00** (date de réception faisant foi) à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BANDOL
SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET COMMUNAL 11 rue des écoles - 83150 BANDOL
Tél. 04 94 29 12 51 ou par courriel à l'adresse E-mail : patrimoine@bandol.fr